

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Vendée Eau vous alerte 🚨 : la Vendée en situation critique face à la sécheresse

Malgré l'arrivée de l'automne, la sécheresse perdure. Le niveau des retenues continue de diminuer en raison de l'absence de précipitations significatives. Les consommations d'eau restent élevées pour la période. Les réserves actuelles permettraient d'assurer l'alimentation en eau potable courant décembre, sous réserve de l'évolution des consommations et des précipitations.

La mobilisation de tous est indispensable ! À la maison, au travail : chaque effort compte.

Dès aujourd'hui, réduisons nos consommations 💧 . Reportons les usages non indispensables.

A savoir : Vendée Eau opère des transferts d'eau en fonction de sa disponibilité géographique et des besoins des territoires. Cette gestion peut entraîner, sur certains secteurs et notamment aux heures de fortes consommations, des baisses de pression ponctuelles au robinet.

La Vendée est placée en alerte renforcée depuis le 10 juillet et des restrictions sur les usages de l'eau potable sont en vigueur.

Consultez-les sur Sécheresse : [où en est-on en Vendée ? - Vendée Eau \(85\)](#)

Chaque litre économisé aujourd'hui contribue à préserver les réserves disponibles pour demain.

Opération "Ramène ta boîte"

Dans le cadre de l'opération départementale « **Ramène ta boîte** », portée par TRIVALIS du 31 octobre au 28 novembre, plusieurs boulangeries du territoire de SYCLÉA se mobilisent pour encourager l'utilisation de contenants réemployables lors des achats de pain, viennoiseries et pâtisseries.

Cette action vise à sensibiliser les habitants à la réduction des emballages à usage unique. À cette occasion, un animateur interviendra directement dans les boulangeries participantes afin d'échanger avec les clients sur l'intérêt d'apporter leurs propres contenants.

A Bournezeau, la boulangerie "Pains et Gourmandises" 🍞🥞 participe à cette opération. Une animation est prévue le 7 novembre.

Recensement citoyen

Si vous avez atteint l'âge de 16 ans et ne vous êtes pas encore fait recenser, profitez de la période des vacances scolaires pour le faire en mairie.

Pour rappel, le recensement citoyen est obligatoire 🗳️ pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Si vous ne faites pas ces démarches, vous ne pourrez notamment pas vous inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...) avant 25 ans.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- . Vous obtenez une attestation de recensement.
- . Vous êtes convoqué à la [journée défense et citoyenneté \(JDC\)](#). Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France.
- . Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire et pourrez alors voter.

► **Pour vous faire recenser présentez-vous à l'accueil de la mairie avec une pièce d'identité , le livret de famille et un justificatif de domicile (au nom des parents).**

Des idées de sorties pour occuper vos vacances

L'Office de tourisme de Chantonnay propose une sélection d'activités, de sorties en famille, de visites en Vendée Bocage pendant les vacances de la Toussaint.

👉 https://www.paysdechantonnay.fr/app/uploads/2026/10/Vacances-de-la-Toussaint_Pays-de-Chantonnay.pdf

Pour encore plus d'activités et d'animations dans le bocage vendéen, n'hésitez pas à consulter le site www.vendeebocage.fr . Vous y trouverez la rubrique « Agenda » ainsi qu'un article dédié <https://www.vendeebocage.fr/les-vacances-de-la-toussaint-vendee/>.

Sortie nature gratuite au Grand Bateau

Dans le cadre du programme des sorties nature proposé par le Conseil départemental, en partenariat avec La Cicadelle, une animation intitulée « Jeux buissonniers » est organisée le **mardi 27 octobre** sur le site naturel du Grand Bateau à Saint-Vincent-Puymaufrais.

Petits et grands sont invités à partager un moment convivial et ludique au cœur de la nature. Venez découvrir comment jouer dans et avec la nature à travers différentes activités adaptées à toute la famille.

Horaire : de 14h30 à 16h30

Gratuit et ouverte à tous, à partir de 6 ans.

Réservation obligatoire. Informations complémentaires et réservation sur le site du département [en cliquant ici](#)

INFORMATIONS ASSOCIATIVES / LOISIRS

Les Amis de la bibliothèque : animations "jeux de société"

L'hiver approche, les Amis de la Bibliothèque vous invitent à nouveau à des veillées « Jeux de société » 🎲 le premier mardi du mois. La première séance aura lieu le **mardi 3 novembre**, à partir de 20h, à la bibliothèque. Chacun peut apporter un jeu qu'il a envie de faire connaître, mais il y en aura aussi à disposition, pour découvrir des nouveautés ou se replonger dans des jeux plus anciens.

Et petite innovation, il sera proposé également des après-midis « jeux de société », le dimanche à 15h, pour jouer en famille à partir de 2 ans ; réservez d'ores et déjà votre

dimanche 22 novembre.
Gratuit et ouvert à tous

Rythme Jazz Dance : reprise des cours et vente de sapin

L'association Rythme Jazz Dance Bournezeau vous partage deux actualités :

Les cours de Zumba ont repris !

Ils se déroulent tous les mardis de 19h à 20h30 à la salle des Halles. Au programme : 1h de Zumba suivie de 30 minutes de renforcement musculaire.

Vous souhaitez découvrir l'activité ? N'hésitez pas à venir faire un essai !

 Renseignements : rjdbournezeau@gmail.com

Vente de sapins de Noël

L'association organise également une vente de sapins. Les commandes sont ouvertes jusqu'au 9 novembre via HelloAsso :

 <https://www.helloasso.com/associations/rythme-jazz-dance-bournezeau/boutiques/vente-de-sapins-1>

POUR RAPPEL

Travaux sur le réseau d'eau potable

Dans le cadre de l'amélioration et de la modernisation des réseaux, des travaux de renouvellement des conduites d'alimentation en eau potable sont en cours de réalisation dans les rues suivantes : impasse du Pailler, rue du Rocher, rue de la Miltière, rue des Halles et rue des Tuileries.

 Début des travaux : depuis le 12 octobre (commencement par la rue du Rocher).

 Le chantier se déroulera secteur après secteur et va s'échelonner sur **une durée totale de 2 mois**

 Circulation et accès des riverains :

La circulation sera fermée au fur et à mesure de l'avancée du chantier. Le ramassage des ordures ménagères sera maintenu durant toute la durée du chantier.

Accès véhicules : l'accès aux propriétés sera possible en début et en fin de journée.

Merci de sortir votre véhicule de la zone de chantier dès le matin si vous devez l'utiliser dans la journée, ceci afin d'éviter tout blocage pendant la présence des engins.

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux indispensables, nous vous remercions par avance de votre patience.

Tournée des calendriers

Les sapeurs-pompiers de Bournezeau **ont débuté leur traditionnelle tournée de calendriers le 19 Octobre dernier**. Ils sont les seuls à avoir le vrai calendrier, vous pouvez les reconnaître grâce à leur tenue officielle "Sapeurs-Pompiers Vendée". N'hésitez pas à prévenir votre entourage dont les aînés.

En octobre, je fais réparer mes objets !

Vous avez un objet en panne ? Avant de le jeter, avez-vous pensé à le réparer ? 🗑️

 Petit électroménager, vélo, vêtement, meuble... De nombreux objets peuvent retrouver une seconde vie grâce à la réparation.

 Cerise sur le gâteau : vous pouvez profiter du bonus réparation pour réparer de nombreux objets du quotidien !

 Pour en savoir plus, rendez-vous sur : <https://quefairedemesdechets.ademe.fr/bonus-reparation/>

Lotissement du Haut Bois : lots disponibles à la vente

Si vous ne recevez pas correctement cet envoi, nous vous invitons à consulter la newsletter à partir notre site internet : <https://bournezeau.fr/fr/rb/632257/publications-communales-1>

Mairie de Bournezeau

2 place de la Mairie

85480 Bournezeau

 : 02 51 40 71 29  mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture habituels de la mairie :

- Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Mardi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
- Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Jeudi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
- Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.